
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 9 AVRIL 2020 EN VISIOCONFERENCE

Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Michel COLOMA, Simon DUFOUR, Bernard DALMON, Edouard FERNANDES, Robert GIL, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Jean NESPOULOUS, Julien VILLE.

Excusés : Christian RICOME, Gérard VERNEREY.

Début de la réunion : 18 :14

Dans le contexte lié à la pandémie de Covid-19, chaque élu, depuis son domicile, est amené à s'exprimer successivement afin de donner des nouvelles, en termes de santé, de leurs proches, des clubs et d'eux-mêmes.

Le Bureau de la Fédération Française de Natation, réuni le 1 avril 2020, a entériné la suspension de toutes les activités de la natation au sein des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales jusqu'au 30 juin 2020. Cette disposition est valable pour toutes les disciplines et pour les différentes organisations compétitives comme promotionnelles. Une nouvelle réunion du Bureau de la Fédération Française de Natation est prévue durant la semaine du 14 avril 2020 afin de prendre les mesures nécessaires et cohérentes avec l'intervention du Président de la République prévue le 13 avril 2020 et les consignes des Services de l'Etat qui en découleront.

A l'échelle régionale, il convient de retenir les informations suivantes :

- d'un point de vue sportif, la dernière compétition réalisée sur le territoire de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation était les Championnats Régionaux Hiver – Jeunes 3/Juniors/Séniors 50 m à Montpellier, du 13 au 15 mars 2020. Dans la mesure où la compétition ne s'est tenue que sur la première réunion sportive *i.e* le 13 mars 2020 au matin, les membres du Bureau proposent à l'unanimité de consulter le Comité Directeur afin i) d'acter le remboursement aux clubs des engagements perçus pour cette compétition et ii) de ne pas réclamer, aux clubs qui n'y ont pas procédé, le paiement desdits engagements.
- en termes de ressources humaines, le personnel de la ligue agit actuellement en télétravail, ce qui permet notamment une actualisation des activités et des données de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation et aussi d'anticiper la préparation de la prochaine saison sportive.



- sur le plan financier, les dernières subventions perçues du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée relatives à l'équipement ainsi qu'à la formation et aux actions sportives menant vers l'excellence sont en cours de justification ; le montage du dossier de demande de subvention dans le cadre du Projet Sportif Fédéral est envisagé dès lors que le cadrage de l'Agence Nationale des Sports, en termes de délais, sera connu ; sur ce dernier point, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'engage à communiquer massivement auprès des clubs afin de les inciter à formuler une demande.

En conclusion de cette réunion, il s'avère à ce jour impossible d'anticiper une reprise d'activité et/ou l'organisation d'une pratique sportive dans la mesure où les mesures de confinement demeurent en vigueur pour une durée indéterminée.

Une réunion de Comité Directeur associant les présidents de comités départementaux, cadres et salariés est envisagée en visioconférence le 16 avril 2020 à 18h.

Fin de la réunion : 19 :38

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général